

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Travaux pratiques en archéologie 2 (2AR1157)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier B A - archéologie	TP: 2 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

Matthieu Honegger, Théophile Burnat et collab., mercredi 16 - 18h00, Laténium (printemps , bachelor, 3 ECTS)

Contenu

Ces travaux pratiques en archéologie, qui se déclinent en deux enseignements successifs, proposent une introduction à l'archéologie par le biais d'exercices pratiques, de visites de laboratoire et de séances d'initiation avec des chercheurs de différentes spécialités. Les travaux pratiques II sont centrés sur la découverte de méthodes et de discipline de l'archéologie, par le biais d'exercices et de manipulation avec des spécialistes. Par ailleurs, un accent est mis sur la reconnaissance des objets archéologiques, en insistant sur la dimension typologique, tout en utilisant les acquis des travaux pratiques I.

Forme de l'évaluation

Exercice de reconnaissance d'objets archéologiques évalué. L'évaluation a lieu en salle de cours et nécessite la présence de l'étudiant. Une absence injustifiée à cette séance d'évaluation correspond à un échec.

Modalités de rattrapage

L'évaluation a lieu lors d'une séance en salle de cours. L'absence non justifiée d'un étudiant entraîne l'échec de la première tentative. Une seconde tentative sera définie au mois de septembre en accord avec l'étudiant.e.

Documentation

Notes prises lors des TP et photocopies distribuées lors des séances

Pré-requis

En principe, les Travaux pratiques I constituent un pré-requis, mais des adaptations sont prévues pour les étudiants désirant débiter avec les Travaux pratiques II.

Forme de l'enseignement

Cours qui se veut interactif, avec l'organisation de visites, la participation d'intervenants externes et une priorité faite aux exercices pratiques.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Appliquer les connaissances acquises en cours ou en introduction aux séances, par des exercices concrets reposant sur la manipulation d'objets archéologiques, sur des visites de laboratoires et des rencontres avec des professionnels.

Compétences transférables

- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes, travailler en équipe.